AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS DE SERVICES EDITIQUES 2027-2030

Référence de la procédure : 26MP31

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ
Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.
Pouvoir adjudicateur :
M. le Directeur Général
4 rue Claude Chappe
C.S 62039
53020 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02.53.54.55.56
L'acheteur : Service Juridique et des Marchés Publics

OBJET DU MARCHE ET LIEU D'EXECUTION
Le présent accord-cadre a pour objet les prestations de services éditiques pour le compte de Mayenne Habitat.

L'accord-cadre n'est pas décomposé en lots.
L'accord-cadre n'est pas décomposé en tranches.
L'accord-cadre ne comprend pas de variantes.
Les variantes à l'initiative des entreprises ne sont pas autorisées.

DUREE DU MARCHE
L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 1 an à compter du 1er février 2027. Il est renouvelable 3 fois 1 an par reconduction tacite.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT
Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.
Prix : prix unitaire révisable
Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.
L'accord-cadre ne prévoit pas d'avance.
L'accord-cadre ne prévoit pas de retenue de garantie.

FORME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHE
L'accord-cadre sera attribué à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

CONDITIONS DE PARTICIPATION
Critères de sélection des candidatures : formulaire CERFA DC1 et formulaire de « Capacités professionnelles, techniques et financières » dûment remplis.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES
L'offre retenue sera celle qui obtiendra la note la plus élevée, appréciée en fonction de trois critères :

- Le prix : 40% ;
- La valeur technique : 55% ;
- Le critère environnemental : 5%.

PROCEDURE DE PASSATION
La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER
Le dossier est disponible **uniquement** par téléchargement sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES
Les seules offres acceptées seront celles déposées sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS
Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS
Greffe du Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

8 DÉCEMBRE 2026 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

5 NOVEMBRE 2026